

La FIBBC : mais encore ...

Si la FIBBC devait définir la mission primordiale des associations professionnelles, nous écririons qu'il s'agit, à notre avis, de rassembler chacun d'entre-nous autour d'un intérêt commun, voire d'une passion, la lecture avec comme permanentes préoccupations :

- **La défense** des intérêts des bibliothèques et des bibliothécaires ;
- **La vigilance** au sujet des importantes mutations que connaît le secteur depuis quelques années suite, notamment, au *Nouveau Décret et son arrêté*, l'émergence des *nouveaux supports de lecture* et l'apparition de *nouveaux comportements* de lecteurs, la résurgence de problématiques particulièrement handicapantes pour le subventionnement du secteur comme le *Dossier du Droit d'auteurs sur le prêt* ;
- **L'information** critique des bibliothécaires par le biais d'une revue et d'un site ;
- **L'accompagnement** des bibliothécaires dans leur vie professionnelle par l'organisation de journées de formations et de partages d'expériences ou de compétences.

Différentes actions concrètes dans lesquelles la FIBBC a été présente ces dernières années :

- **Nous représentons les bibliothécaires au CBP** (Conseil des Bibliothèques publiques) où sont prises différentes décisions pour la défense de la profession.
- **Nous sommes également présents au Conseil du Livre** qui réfléchit et statue sur la situation du livre en Communauté française ;
- Nous sommes **attentifs aux évolutions budgétaires du secteur de la lecture publique** : fréquemment nous agissons la sonnette d'alarme concernant le sous-financement de ce secteur, nous fournissons des chiffres, nous informons la presse ;
- Nous sommes également vigilants et **militants dans différents combats** et problématiques préoccupantes pour le secteur : problématique du droit d'auteur sur le prêt, du prêt numérique, du prix unique du Livre réalisation de dossiers, participation à des publications et à des réunions de concertation sur ces sujets). De manière générale, vous pouvez avoir un aperçu de notre mobilisation autour de ces dossiers en consultant différents articles de la rubrique de ce site : *Lecture publique en mouvement* ;
- La question relative aux **synergies écoles-bibliothèques** nous intéresse également. Le manque d'exigence décrétole sur l'organisation professionnelle de bibliothèques au sein des écoles est un dossier également très névralgique. Afin d'envisager la question de manière plus positive, nous partons régulièrement à la rencontre d'une école qui s'implique de manière très professionnelle dans le développement d'une

bibliothèque au sein de son établissement. De manière générale, vous pouvez avoir un aperçu de notre mobilisation autour de ces dossiers en consultant différents articles de la rubrique de ce site : *Portrait* ;

- Notre publication « **Biblirama** » paraît chaque trimestre ;
- Nous animons un **site interactif** qui possède différentes rubriques : <http://www.fibbc.be> ;
- Nous menons un combat pour une lecture publique accessible à tous les citoyens avec une égalité de chances pour tous, y compris dans les zones plus rurales ;
- Nous apportons de **l'aide aux pouvoirs organisateurs de bibliothèques** et aux réseaux locaux pour la juste compréhension des cheminements législatifs ;
- Nous proposons et diffusons, grâce à la collaboration du *Calendrier des formations du service de la Lecture publique*, un **programme de formations** destiné aux bibliothécaires mais aussi, dans un souci de transversalité, à tout professionnel impliqué dans l'univers de la lecture (éducateur, enseignant, puéricultrice, étudiant). Vous pouvez prendre connaissance de ce programme sur les onglets « A la Une » de notre site.